

la situation, elle présente un problème sérieux et une grave menace pour les gens d'Ontario.

Je parlerai maintenant des gens de Toronto. Le maire de notre ville est un homme très énergique. Il cherche toujours activement l'intérêt de ses commettants. Il y a quelques jours, il a publié un avertissement solennel qu'on trouve dans le *Telegram* de Toronto, numéro du 7 juin. Je cite :

Le maire a signalé que l'an dernier, le 6 juin, 86 charbonniers avaient déjà accosté le port de Toronto chargés de 418,849 tonnes de houille. Cette année, à la même date, 26 navires seulement sont arrivés avec une cargaison globale de 97,440 tonnes, c'est-à-dire 321,409 tonnes de moins que l'an dernier à pareille date.

Voilà une menace exceptionnelle au confort des gens de notre ville pour l'automne et l'hiver prochains. D'ici trois mois, nous commencerons à chauffer au charbon, à Toronto. Nous voici à la mi-juin. J'ignore combien de citoyens de Toronto possèdent un approvisionnement de charbon; pour ma part, je n'ai pu m'en procurer. La grande majorité des habitations de Toronto sont dépourvues de charbon et d'ici trois mois, nous devons commencer à en utiliser puisque la plupart des habitations de cette ville sont chauffées par un calorifère à l'eau chaude. Ce mode de chauffage présente un inconvénient en automne. En effet, s'il n'y a pas de feu, les radiateurs remplis d'eau froide se trouvent à refroidir les maisons au point de les rendre presque inhabitables. Cette question est donc de la plus haute importance pour les gens de Toronto. Le ministre et ses fonctionnaires feront probablement tout leur possible, mais cela ne suffira pas. J'ignore ce qu'on pourrait faire de plus à l'heure actuelle.

Hier, le régisseur de la houille a fait la déclaration suivante, qui a été reproduite dans le *Globe* de Toronto :

On estime que l'hiver prochain l'approvisionnement disponible dans les provinces centrales sera de 5,500,000 tonnes inférieur à la quantité requise.

C'est là une situation extrêmement grave pour les gens des provinces centrales de Québec et d'Ontario. Je me demande si les honorables députés comprennent bien le tragique problème qu'entraînera pour ces deux provinces un déficit de 5,500,000 tonnes de charbon. D'aucuns ont dit que nous pourrions peut-être recourir à l'énergie électrique. Or, la Commission provinciale de l'hydro-électricité à Toronto a publié un communiqué dans lequel elle déclare que pour chauffer 5 p. 100 des habitations de Toronto, il faudrait utiliser le tiers de l'énergie produite, ce qui représente de deux millions et demi à trois millions de chevaux-vapeur. Cela signifie que si l'on recourait à l'électricité pour le chauffage des habitations de Toronto et des environs, le

[M. Gillis.]

tiers de toute l'énergie produite n'assurerait le chauffage que de 5 p. 100 de toutes les habitations.

Je n'en dirai guère plus. Nos observations, jointes à celles que feront d'autres honorables députés, auront pour effet d'attirer l'attention de la Chambre. Tel est notre but; nous voulons signaler à la Chambre combien la santé des gens de ces deux grandes provinces se trouvera menacée. Je ne parle pas, pour l'instant, des autres provinces du pays. J'appuierai certainement le ministre dans tout ce qu'il fera pour accélérer l'expédition de la houille et sa livraison aux distributeurs de l'Ontario et du Québec.

M. CLARENCE GILLIS (Cap-Breton-Sud) : Il ne fait aucun doute que la question soulevée par l'honorable député de Broadview (M. Church) est importante; cependant, en lisant la motion dont la Chambre est saisie, je constate qu'elle est rédigée en termes tellement obscurs qu'il nous est impossible de savoir au juste à quel propos l'honorable député désire que le Gouvernement intervienne.

La gravité de la situation au Canada quant à nos approvisionnements de houille ne date ni d'hier ni d'avant-hier. Elle est le fruit d'une lente évolution qui dure depuis vingt ans et qui devait inévitablement aboutir à l'état de choses que nous constatons maintenant.

Dans la première partie de sa motion, l'honorable député de Broadview déplore que les Etats-Unis aient interdit l'exportation du charbon. Il fallait nécessairement s'y attendre. Le peuple américain a mis en valeur ses ressources en vue de répondre d'abord à ses propres besoins. De plus, au cours des trois ou quatre dernières années, nos voisins ont exporté chez nous quelque vingt millions de tonnes de houille afin de nous aider. L'accusation portée par l'honorable député retombe donc sur nous. Nous n'avons pas à nous récrier si le gouvernement américain songe en premier lieu à sa propre population. Par conséquent, le reproche que referme la motion de l'honorable député de Broadview s'adresse à nous d'abord car, bien que notre pays compte onze millions d'habitants, qu'il soit maître de la moitié du continent nord-américain et qu'il possède autant de ressources que les Etats-Unis en combustible, nous avons négligé de mettre en valeur nos propres richesses et de satisfaire aux besoins des Canadiens. Je ne blâme aucunement le gouvernement américain de faire en sorte de protéger les intérêts de sa propre population.

Je ne m'attends pas que le ministre puisse remédier à la pénurie de combustible, car on ne peut guérir en peu de temps un mal qui se propage depuis vingt ans sous les administrations libérale et conservatrice. Depuis